

Présidence :

Groupe "Les Verts"

.....

Groupe Socialiste

.....

.....



MUNICIPALITÉ

PREAVIS N° 102-2016

AU CONSEIL COMMUNAL

Groupe PLR

.....

.....

Remplacement de l'application de gestion du
réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
(Projet H20-AJE)

Groupe "Fourmi Rouge"

.....

.....

Date proposée pour la séance de la Commission :

Mercredi 25 mai, à 19h00

A la Salle de conférence de la Sécurité sociale

Groupe UDC

.....

2 mai 2016

P R E A V I S No 102-2016

Remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
(Projet H20-AJE)

Renens, le 2 mai 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du conseil communal la demande d'un crédit pour l'acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier. Ce logiciel permettra de regrouper toutes les applications actuellement utilisées par le réseau (Bambino, liste d'attente, divers fichiers manuels notamment pour l'accueil en milieu familial) en une seule solution pour l'ensemble des lieux d'accueil du réseau.

Ce projet s'impose en raison de l'obsolescence des solutions utilisées actuellement. Il s'inscrit en outre dans la volonté de poursuivre la modernisation et la qualité des prestations offertes, par des outils informatiques adaptés et des moyens de gestion performants. Il faut relever qu'il ne s'agit pas simplement du remplacement d'une solution informatique par une autre, mais bel et bien d'un changement de paradigme, qui permet de passer d'un système informatique à un système d'information.

Les développements de l'informatique présentés dans ce préavis visent à permettre la concrétisation des orientations stratégiques à l'horizon 2020 (Projet H20) validées par la Municipalité le 5 septembre 2014. Le logiciel proposé sera de fait pleinement intégré aux nouvelles applications déjà acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 12 novembre 2015 (Préavis 84-2015) alors que le logiciel actuellement en fonction ne permet pas, sans adaptation majeure, une transmission des données de facturation et de salaires aux nouveaux systèmes financiers.

Table des matières

1. Préambule.....	1
2. Introduction.....	2
3. Contexte	2
4. Proposition du réseau	3
5. Description du projet	3
6. Progrès et avantages liés à l'acquisition du logiciel Kibe.....	5
7. Coûts du projet	6
8. Impacts financiers	7
9. Conséquence sur le personnel	8
10. Conclusion de la Municipalité.....	8

2. Introduction

Le canton de Vaud s'est doté le 20 juin 2006 d'une Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). S'appuyant sur ce qui a déjà été mis en place par les communes ou des institutions privées, cette loi a pour but d'assurer la qualité de l'ensemble des prestations d'accueil de jour des enfants et de favoriser, sur tout le territoire du canton, le développement d'une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles à tous. Elle instaure également une Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) qui doit notamment subventionner l'accueil de jour par l'intermédiaire des réseaux d'accueil de jour (art. 41).

Le 14 novembre 2008, la FAJE a reconnu le Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier, qui peut dès lors bénéficier des subventions versées par la FAJE. Les partenaires du Réseau Renens-Crissier sont liés par une convention. Ils sont actuellement au nombre de cinq, soit les communes de Renens et de Crissier, ainsi que le Foyer Sainte-Famille, l'entreprise Bobst et la Fondation des Baumettes.

3. Contexte

3.1 Evolution du Réseau Renens-Crissier

En 2009, le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier comptait 186 places autorisées en structures d'accueil collectif. Il a été multiplié par presque 2.5 et atteindra 441 places en 2016.

Le nombre d'accueillantes en milieu familial a quant à lui progressé de 10% environ et le nombre d'enfants accueillis de 15% depuis 2009. L'évolution la plus importante réside dans le nombre d'heures d'accueil : 127'701 heures en 2009 contre 243'336 heures en 2015.

L'augmentation de l'offre a eu une incidence directe sur l'augmentation du personnel éducatif mais aussi administratif au sein du réseau.

En parallèle, depuis 2009, les exigences de la FAJE ont évolué (statistique, état des comptes, exigence en relation avec la LAJE).

Actuellement le réseau utilise le logiciel Bambino. Ce logiciel permet de traiter une partie des tâches en relation avec l'accueil de jour des enfants, toutefois, il ne propose pas une solution globale. Les différents acteurs du réseau (directeurs et secrétariats des structures d'accueil collectif et de l'accueil familial de jour, gestionnaire du réseau) ont donc au fil des années, multiplié les tableurs et autres outils de gestion pour accomplir leur travail quotidien.

On constate donc une évolution du Réseau et à ce stade il est important de savoir que le logiciel actuel ne répond plus de manière optimale aux besoins et qu'un nouveau logiciel permettra au Réseau de mieux gérer sa progression et de répondre aux attentes de la FAJE. D'un point de vue opérationnel, mais aussi de conduite et de pilotage du Réseau, un changement devient nécessaire.

3.2 Modification de l'ensemble des logiciels à Renens

La Commune de Renens remplace progressivement les applications de gestion informatique dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion communale. Ces développements s'inscrivent dans la concrétisation des orientations stratégiques à l'horizon 2020 (Projet H20) validées par la Municipalité de Renens le 5 septembre 2014.

Lors de sa séance du 25 septembre 2015, la Municipalité de Renens a également validé le préavis 84-2015 "Remplacement des applications de gestion informatique (projet H20-ERP)".

Ce même préavis a été validé par le Conseil communal de Renens le 12 novembre 2015.

Le projet d'acquisition d'un logiciel petite enfance s'inscrit dans la même orientation stratégique que celle du projet H20-ERP, comme mentionné dans le préavis du même nom.

3.3 Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi de prestations sociales (LHPS) et modification de la Loi sur l'accueil de jour de l'enfance (LAJE)

Le Conseil d'Etat souhaite que tous les réseaux utilisent les mêmes critères pour établir le Revenu Déterminant Unifié (RDU) en vue du calcul de la participation des parents aux frais de garde.

Ce RDU est compris dans LHPS. Après plusieurs reports, sa mise en application devrait entrer en vigueur en août 2018. A cette occasion, le Réseau Renens-Crissier devra revoir l'ensemble de ses directives et barèmes tarifaires.

De plus, la modification de la LAJE aura des incidences sur les exigences statistiques et comptables de la FAJE vis-à-vis des réseaux.

Ces changements impliqueront nécessairement des développements informatiques importants.

4. Proposition du réseau

Après analyse des différents éléments mentionnés ci-dessus, le Réseau Renens-Crissier est arrivé à la conclusion qu'en l'état, le logiciel Bambino ne correspond plus aux besoins actuels et futurs d'une gestion administrative performante. C'est dans cette optique, que le Réseau a prévu de changer son logiciel de gestion.

5. Description du projet

En termes d'appel d'offres, il existe quelques concurrents, mais leur logiciel de gestion ne couvre largement pas l'ensemble du périmètre nécessaire pour le Réseau Renens-Crissier. Cependant trois fournisseurs connus ont été contactés.

Une lettre a été envoyée en date du 06.11.2015 à Info-Services pour qu'ils précisent les mesures qu'ils prendront pour mettre en conformité leur logiciel et assurer le suivi des développements de Bambino. En date du 19 avril 2016, soit 5 mois plus tard, le Réseau n'a toujours pas reçu de réponse de leur part. Au vu de cette absence de réponse, nous évaluons le risque que Bambino ne soit plus développé comme étant non négligeable.

La société Ofisa, mandatée pour la mise en place des nouveaux logiciels de gestion informatique (Projet H20-ERP), a décliné l'offre de mettre en place leur logiciel de gestion de l'accueil de jour et a proposé de se tourner vers la solution de CSE.

Enfin la société CSE IT Solutions SA à Aarberg a déposé une offre complète répondant parfaitement aux exigences du Réseau. Composée de 6 collaborateurs, cette société est spécialisée depuis 1995 dans le développement, la vente, la mise en place et le support de solutions informatiques dans les domaines de l'accueil extra-familial et des écoles.

Cette société a par ailleurs déjà prouvé sa réactivité face aux modifications de la LAJE et son logiciel Kibe peut se qualifier de standard national en matière de gestion d'accueil de jour.

5.1 Présentation de la solution

Kibe est un logiciel métier dédié à la petite enfance, il a été développé pour des professionnels de la petite enfance et avec leur soutien.

Plus de 550 lieux d'accueil, de Genève au Lichtenstein et du Jura au Valais utilisent déjà Kibe.

De nombreux réseaux vaudois, bénéficiaires de subventions de la FAJE et soumis à la LAJE ont fait le choix de Kibe (Morges-Aubonne, Rolle et Environ, Terre Sainte, Lavaux, Broye-Vully, Bussigny, Orbe-la Vallée, Région de Cossonay, Nyon, Blonay, Saint-Légier, Vevey, Yverdon, Ville de Lausanne).

Le logiciel Kibe couvre les besoins fonctionnels suivants:

Kibe (module de base)

- Gestion des données des enfants et des parents
- Administration d'une liste d'attente détaillée
- Placement des enfants
- Planification du personnel
- Accueil familial avec rapport mensuel
- Facturation, gestion des rappels
- Statistiques pour les institutions, associations, communes et canton

Kibe.portal (inscription par internet)

- Inscription en ligne pour les parents
- Correction d'adresse, téléphone, par les parents
- Validation par l'administration
- Révision électronique des contrats

Kibe.rpi (rapport par internet) (pour l'AFJ)

- Saisie des rapports de présence par l'accueillante en milieu familial par internet
- Grande économie de temps au niveau des contrôles et de la saisie de ces rapports
- Affichage de la présence prévue pour l'accueillante

Kibe.refacturation

- Modifier pratiquement toutes les informations après que la facturation ait eu lieu
- les conséquences de la modification sont calculées lors de la prochaine facturation, le montant est intégré automatiquement
- Une justification détaillée des raisons de ce montant est imprimable

Kibe.mobile

- Enregistrement électronique par le biais d'une tablette de l'arrivée et du départ des enfants et du personnel
- Automatisation de la facturation des présences supplémentaires
- Elimination des listes de présence

Le 16 novembre 2015, la société CSE a fait une démonstration du logiciel en présence des membres du CoPil et de certains utilisateurs de Bambino. Chacun a pu poser des questions sur le logiciel et son utilisation.

5.2 Calendrier indicatif

L'introduction du logiciel Kibe sera effectuée en parallèle des nouvelles applications de comptabilité et de paie (Projet H20-ERP), afin d'éviter d'engager des ressources financières dans des frais d'adaptation de Bambino, ce qui signifie une mise en service échelonnée dès 2016.

Le report de l'entrée en vigueur du revenu déterminant au 1^{er} août 2018, devrait ainsi laisser le temps d'installer et "d'apprivoiser" ce nouveau logiciel avant ce changement important.

6. Progrès et avantages liés à l'acquisition du logiciel Kibe

6.1 Amélioration des fonctions actuelles

En dehors des options supplémentaires du logiciel Kibe par rapport à l'outil actuel, il a déjà été identifié certains avantages. Par exemple, le lien possible avec le Contrôle des Habitants de Renens et de Crissier (avec Bambino ce lien n'existe pas pour Crissier), la liste d'attente intégrée à la gestion du Réseau, l'édition des statistiques et rapports exigés pour le subventionnement de la FAJE et la facilité de navigation dans le logiciel, de nombreuses extractions de données à des fins statistiques ou de gestion de projets.

Dans les options supplémentaires, il est à noter le module RPI offrant la possibilité aux accueillantes en milieu familial (AMF) de saisir leurs heures directement via internet. Il en résultera un gain de temps significatif, lors de la facturation mensuelle des frais de garde et le décompte des salaires des AMF. Cette tâche étant actuellement réalisée manuellement par le secrétariat, on peut estimer à deux jours minimum l'économie d'heures de travail par mois, ce qui devrait permettre de verser le salaire des AMF plus rapidement qu'à l'heure actuelle.

6.2 Améliorations constatées par les utilisateurs

Etant donné que Kibe couvre déjà une partie importante des réseaux vaudois (voir liste au point précédent), une enquête de satisfaction a été menée auprès de réseaux utilisant Kibe.

De manière générale, les utilisateurs ont une vision positive du logiciel. Les avantages qui ont été mis en avant sont les suivants :

- Facile et convivial à utiliser
- Outil global
- Saisie des contrats très facile
- Possibilité d'exporter des listes
- Possibilité de faire des statistiques
- Module refacturation très apprécié des structures
- Possibilité de compléter les rapports en ligne directement par les AMF utilisée à 80% par ces dernières; ceci réduit beaucoup la charge administrative de l'AFJ
- Moins de manipulation avec Kibe, donc gain de temps

Les utilisateurs mettent en avant que le logiciel les aide dans la gestion des tâches quotidiennes et améliorent leur condition de travail.

6.3 Garantie de pérennité du logiciel Kibe

Le fait que de nombreux réseaux aient opté pour Kibe conforte le Réseau Renens-Crissier dans son choix mais lui assure aussi la pérennité du logiciel.

L'ensemble des réseaux vaudois étant concerné par le revenu déterminant, nous avons l'assurance en nous dotant du logiciel Kibe que les modifications seront apportées pour répondre à cette exigence de la LAJE.

En conséquence, la solution Kibe est la seule solution du marché qui puisse répondre aux exigences fonctionnelles du Réseau Renens-Crissier en remplacement du logiciel actuel Bambino.

7. Coûts du projet

Les membres décisionnels du réseau Renens Crissier se sont réunis le 17 décembre 2015 pour valider le principe d'un changement de logiciel. Les partenaires privés, la Fondation des Baumettes, Bobst et le Foyer Sainte Famille ont d'ores et déjà intégré les frais d'acquisition de Kibe à leurs budgets respectifs.

Les communes de Renens et Crissier vont valider ce projet par voie de préavis auprès de leur municipalité et conseil communal respectifs.

Le budget est établi selon le nombre de places autorisées, respectivement de structures, au 1^{er} janvier 2016. Il sera amené à varier en fonction de l'évolution du nombre de places d'accueil dans le réseau.

Le tableau ci-dessous mentionne une récapitulation des coûts. Un décompte plus détaillé se trouve en annexe du préavis.

Coût d'investissement pour le logiciel Kibe - Réseau Renens-Crissier			
Libellés		Avant colonne	Coûts TTC
Mise en œuvre (paramétrage, gestion, formation, reprise)			139'400.00
Acquisition			
Acquisition logiciel kibe		108'100.00	
Acquisition matériel Kibe.mobile		32'900.00	141'000.00
Total Investissement			280'400.00
Divers et imprévus environ		7.00%	19'600.00
Total			300'000.00
Charges d'exploitation pour le logiciel Kibe - Réseau Renens-Crissier			
Contrat de maintenance annuel TTC			17'700.00

L'investissement ci-dessus comprend les frais d'acquisition de Kibe et de ses modules pour l'ensemble du Réseau, et le matériel nécessaire pour Renens à l'utilisation de Kibe.mobile (switch, router, wifi, tablettes).

La participation des partenaires du Réseau (la Commune de Crissier, la Fondation Les Baumettes, le Foyer Ste-Famille et l'entreprise Bobst), basée sur une clé de répartition validée par l'ensemble des partenaires se monte à CHF 101'000.- TTC pour l'investissement et CHF 7'500.- TTC pour les charges annuelles.

La part de Renens est donc la suivante :

Coût d'investissement pour le logiciel Kibe - Renens			
Libellés		Avant colonne	Coûts TTC
Mise en œuvre (paramétrage, gestion, formation, reprise)			89'100.00
Acquisition			
Acquisition logiciel kibe		63'900.00	
Acquisition matériel Kibe.mobile		32'900.00	96'800.00
Total Investissement			185'900.00
Divers et imprévus environ		7.00%	13'100.00
Total			199'000.00
Charges d'exploitation pour le logiciel Kibe - Renens			
Contrat de maintenance annuel TTC			10'200.00

La commune de Renens a porté au budget le module kibe.mobile pour l'ensemble de ses structures. Son implémentation sera réalisée dans un second temps et uniquement dans une structure à titre expérimentale. Si cela s'avère concluant, elle pourra être implémentée dans les autres structures d'accueil de Renens.

8. Impacts financiers

8.1 Dépenses d'investissement

Comme décrit au chapitre précédent, le coût des travaux de mise en place du logiciel Kibe dans l'ensemble du Réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier se monte à CHF 300'000.- TTC. Selon la clé de répartition des coûts validée par l'ensemble des partenaires du Réseau, le montant net à charge de la Commune de Renens s'élève à CHF 199'000.- TTC.

8.2 Plan des investissements

La dépense relative à ce projet figure au plan des investissements 2015-2019 (2020-2024) adopté par la Municipalité le 9 octobre 2015, comme suit : Section 6900 Informatique – Acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier : CHF 350'000.- (Part "Renens" de CHF 242'000.-), compte No 6900.5060.588 (numéro provisoire) avec maintenant le compte définitif No 6900.5060.355.

8.3 Coût du capital

Le coût du capital (amortissement + intérêts) uniquement pour la part de Renens représente un coût de fonctionnement annuel moyen d'environ CHF 42'785.- pendant 5 ans. Ce coût se décompose de la manière suivante : amortissements CHF 39'800.- (CHF 199'000.- divisés par 5 ans) et intérêts CHF 2'985.- (CHF 199'000.- divisés par 2 et multipliés par un taux moyen de 3 %).

8.4 Compte de fonctionnement

Les coûts annuels de fonctionnement pour le support et la maintenance des nouvelles applications se montent à CHF 17'700.- TTC. Selon la clé de répartition des coûts validée par l'ensemble des partenaires du Réseau, le montant annuel net à charge de la Commune de Renens, s'élève à CHF 10'200.- TTC.

Sachant que ce projet permettra de supprimer les anciennes applications avec des charges de fonctionnement à hauteur de CHF 11'000.- TTC, (CHF 10'000.- pour Bambino et CHF 1'000.-TTC pour la gestion de liste d'attente), l'augmentation des charges de fonctionnement pour l'ensemble du Réseau s'élèvera à CHF 6'700.- TTC, soit net pour la Commune de Renens après répartition CHF 4'000.- TTC.

9. Conséquence sur le personnel

Il est certain que l'ensemble des utilisateurs informatique du Réseau seront mis à contribution pour les tâches de migrations de données, les tests de validation, la formation et l'acclimatation au nouvel environnement applicatif.

Cette situation provoquera des heures supplémentaires et l'engagement d'auxiliaires qu'il y aura lieu de compenser d'une manière ou d'une autre. En l'état actuel, cette charge est très difficile à évaluer, même si elle a été estimée à CHF 90'000.- (part de Renens), réparti sur deux à trois ans. La Municipalité prendra les décisions à ce sujet en temps opportun et les coûts seront intégrés au niveau des salaires.

Cependant, l'automatisation de certaines tâches, l'optimisation des procédures, la centralisation des informations permettront, à terme, une meilleure utilisation des ressources internes.

10. Conclusion de la Municipalité

Un réseau d'accueil dont le nombre de places a été multiplié par 2.5 ces cinq dernières années et avec les perspectives de croissance annoncées pour faire face à la demande, il est impératif de doter le Réseau d'accueil de Renens-Crissier d'outils informatiques adéquats.

L'avantage de Kibe est qu'il propose une solution globale qui permettra au Réseau de centraliser toutes les informations allant de l'inscription sur une liste d'attente à la facturation finale de la prestation. Ce logiciel simplifiera le processus de suivi et les risques d'erreur liés à des saisies multiples, sur des fichiers qui ne sont pas reliés entre eux.

En outre, ce projet répond aux incertitudes quant à la pérennité de Bambino et permet d'appréhender avec sérénité les exigences toujours plus accrues de la FAJE, les adaptations aux nouveaux barèmes (Revenu Déterminant) ainsi que l'arrivée d'un véritable outil de pilotage du Réseau.

Par ailleurs, le temps consacré à des tâches administratives devrait sensiblement diminuer et permettre au personnel des structures d'accueil plus de temps pour l'essentiel de leur métier.

Enfin, ce projet fait partie intégrante des orientations stratégiques informatiques à l'horizon 2020 validées et souhaitées par la Municipalité.

La Municipalité est convaincue qu'un changement est impératif dans le contexte actuel et futur, notamment pour répondre aux exigences légales de la FAJE et de la LAJE

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 102-2016 de la Municipalité du 29 avril 2016,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 300'000.- TTC pour lui permettre le remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier avant la participation des autres partenaires du réseau d'accueil pour un montant de CHF 101'000.- TTC, soit un montant net à charge de la Commune de Renens de CHF 199'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte No 6900.5060.355 – Acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 29 avril 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Nicolas SERVAGEON

Annexe : répartition des coûts par structure

Membres de la Municipalité concernés : M. Didier Divorne
M. Jean-François Clément
M. Olivier Golaz

ANNEXE – Répartition des coûts par structure

Répartition des coûts en CH basés sur l'inventaire des places au 1er janvier 2016										
CSE.kibe (logiciel de base)	AFJ	RENEUS	Crissier	Ste famille	Baumettes	Bobst	Total HT			
Licences	10'400	31'369	17'357	6'453	4'077	3'775	73'431			
Mise en place paramétrisation	893	5'411	3'600	913	484	448	11'749			
Modifications spécifiques	1'149	6'963	4'633	1'175	623	576	15'119			
Total	12'442	43'743	25'590	8'541	5'184	4'799	100'299			
<i>coût annuel / maintenance</i>	<i>1'155</i>	<i>3'833</i>	<i>2'199</i>	<i>763</i>	<i>470</i>	<i>435</i>	<i>8'855</i>			
Kibe.portal (Logiciel inscription par internet)										
Licence (1 pr le réseau)	547	3'316	2'206	559	297	274	7'199			
Mise en place paramétrisation	2'478	15'012	9'989	2'533	1'343	1'242	32'597			
Total	3'025	18'328	12'195	3'092	1'640	1'516	39'796			
<i>coût annuel / maintenance</i>	<i>241</i>	<i>1'459</i>	<i>971</i>	<i>246</i>	<i>131</i>	<i>121</i>	<i>3'168</i>			
Kibe.rpi (rapport par internet AFJ)										
Licence par nb AFJ	4'450						4'450			
Mise en place, paramétrisation	3'300						3'300			
Total	7'750						7'750			
<i>coût annuel / maintenance</i>	<i>589</i>						<i>589</i>			
Kibe.refacturation										
Licence : 500- /structure	500	3'500	1'500	1'000	500	500	7'500			
Mise en place paramétrisation	192	1'161	772	196	104	96	2'520			
Total	692	4'661	2'272	1'196	604	596	10'020			
<i>coût annuel / maintenance</i>	<i>50</i>	<i>350</i>	<i>150</i>	<i>100</i>	<i>50</i>	<i>50</i>	<i>750</i>			
Kibe.mobile										
licence kibe.mobile / tablette		7'500					7'500			
Mise en place paramétrisation		20'240					20'240			
Total	0	27'740	0	0	0	0	27'740			
<i>coût annuel / maintenance</i>		<i>1'038</i>					<i>1'038</i>			
Option spécifique selon cahier des charges										
Développements										
interface salaire	5'000						5'000			
interface compta		5'000					5'000			
interface contrôle des habitants	760	4'605	3'064	777	412	381	9'999			
support téléphonique (4 premier mois)	730	4'421	2'941	746	396	366	9'599			
Modification des listes existantes	14	83	55	14	7	7	180			
Installation sur les serveurs	137	829	552	140	74	69	1'800			
Formation des utilisateurs (2 semaines estimées)	912	5'526	3'677	932	494	457	11'999			
Total	7'552	20'464	10'289	2'609	1'383	1'279	43'577			
<i>coût annuel / maintenance (développements)</i>	<i>152</i>	<i>921</i>	<i>613</i>	<i>155</i>	<i>82</i>	<i>76</i>	<i>2'000</i>			
Total HT	31'461	114'935	50'346	15'438	8'811	8'191	229'181			
Total TTC	33'977	124'130	54'374	16'673	9'516	8'846	247'516			
Répartition AFJ : Renens = 85%, Crissier = 15%		28'881	5'097							
Matériel Kibe.mobile à Renens		32'900	59'400							
		185'900								